



accident de la route

Par **Despres olivier**, le **13/02/2019** à **22:56**

Bonjour. je suis enseignant de le conduite , et a la suite d un accident de la route deux candidates que je conduisaient vers le centre d examen ont porter plainte contre moi....

Par la suite elles ont eu trois mois d ITT , et pendant cette periode elles ont passés l examen du permis sans que les inspecteurs ne se rendent compte de difficultés a la conduite elles ont par ailleurs reussi l examen.

Ma question est ; est il possible qu elles aient pu passés l examen pendant cette periode d ITT alors qu elles se plaignaient de souffrances psychologiques et de douleurs cervicales.

je vous remercie par avance de votre reponse.

Monsieur Despres Olivier .06.15.33.74.01